

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n° de dépôt : **A2002/000264**
n° de gestion : **2000B00933**
n° SIREN : **429 084 502 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 04/01/2002 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

GESTECO société anonyme à conseil d'administration

33 rue Godefroy 69006 Lyon -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :
procès-verbal du conseil d'administration (2 exemplaires)

Concernant les événements RCS suivants :
transfert du siège social de la personne morale.

Le mot "ORIGINAL" ci-dessus signifie que vous êtes en présence d'un original émanant du greffe

GESTECO
Société Anonyme au capital de 38.200 euros
Siège Social : LYON (6ème) - 16 Rue Barrême
429 084 502 RCS LYON

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 31 OCTOBRE 2001

L'AN DEUX MILLE UN, et le TRENTE ET UN OCTOBRE, à 18 Heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège social, sur convocation régulière de son Président.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

Monsieur René MONTET, Président,
Madame Denise MONTET,
Monsieur Serge ULLIAC.

Absent et excusé : Monsieur Jean Loup ROGÉ

Secrétaire de séance : Madame Denise MONTET.

Le Conseil réunissant la présence de la moitié au moins de ses membres peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur René MONTET.

Le procès- verbal de la précédente délibération est lu et adopté.

Puis, le Conseil délibère sur les questions figurant à l'ordre du jour:

ORDRE DU JOUR : Transfert du siège social

Monsieur le Président propose au Conseil, conformément aux dispositions de l'article 4 des statuts, de transférer l'activité de la société ainsi que le siège social de la société GESTECO dans des locaux mieux adaptés et situés à LYON (6^{ème}) - 33 rue Godefroy.

En conséquence, Monsieur le Président demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.

Après discussion et délibération, le Conseil, à l'unanimité approuve la proposition de son Président, et décide de transférer le siège social de la société GESTECO :

- de LYON (6^{ème}) - 16 rue Barrême,
- à LYON (6^{ème}) - 33 rue Godefroy,

et ce, à compter de ce jour, sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès - verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par un Administrateur.

LE PRESIDENT

UN ADMINISTRATEUR

Certifié conforme

